



COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE COMITE DEPARTEMENTAL de TIR à L'ARC

Samedi 02 FEVRIER 2019

À DROUE (halle des sports)

Début de la séance : 15h40

Clubs Présents :

BLOIS ADA - HOUZY SUR CISSE - CONTRES AC - DROUE - LAMOTTE BEUVRON -
MONTAIRE - ROMORANTIN - SALBRIS - SELLES SUR CHER - VENDÔME – VINEUIL.

INVITE : Mr Yves Bertouy, maire de la ville de Droué.

Ordre du jour :

- ❖ Rapport moral de la Présidente
- ❖ Bilan financier
- ❖ Vote et élection des délégués à l'A.G. de la FFTA
- ❖ Budget prévisionnel
- ❖ Rapport des commissions
- ❖ Activité des clubs
- ❖ Questions diverses

La présidente, madame Danièle PAGE, ouvre la séance en remerciant la présence de tous les clubs pour cette Assemblée Générale, ainsi que la présence de Mr Yves Bertouy, maire de la ville de Droué.

Puis passe à la lecture de son rapport moral de la saison écoulée.

1/ RAPPORT MORAL DE LA PRESIDENTE :

SAISON 2017-2018

Comme bien d'autre la saison 2018 a été satisfaisante pour certains, décevante pour d'autres, phrase que vous entendez dans toutes les Assemblées Générales !

Le TIR à L'ARC est un sport qui offre la possibilité de pratiquer diverses disciplines regroupées sous une même licence et permet à chacun de trouver un épanouissement personnel.

Au 31 Août 2018, le département regroupait 11 Clubs et comptait 391 licenciés, soit une diminution de 70 licenciés (461 en 2017 à la même date).

Cette perte de licenciés est significative chez les jeunes : -14 benjamins, -17 cadets, -11 poussins, et moindre chez les juniors -4, minimes -6. Au total 52 jeunes. Concernant les adultes ce sont -19 séniors, -5 super vétérans, -4 vétérans. Cette baisse de licences n'a pas de réelles explications.

Par ailleurs, je sais, que vous, les présidents de club, les entraîneurs n'avez pas baissé les bras. Que vous continuez à faire connaître notre discipline au travers des animations que vous mettez en place durant la saison (Fêtes du Sport dans vos communes respectives, Forum associatif, Fêtes de village, centre de vacances...) et aussi lors des compétitions qui sont relatées par les médias, principalement la presse écrite.

Merci aux présidents, aux entraîneurs, assistants entraîneurs présents bénévolement dans les clubs, sur les pas de tirs et qui mettent parfois de côté leur plaisir, leur envie de participer eux-mêmes aux compétitions pour encadrer leurs archers (jeunes et adultes), pour que ceux-ci abordent ces compétitions avec plus de sérénité.

J'adresse les félicitations de l'ensemble du Comité Directeur aux archers qui ont participé aux diverses compétitions, plus particulièrement à ceux qui ont représenté le Loir et Cher au travers de leurs clubs lors des compétitions départementales, régionales et nationales quelques soit la discipline pratiquée.

Félicitations à nos jeunes Archers, des "Spécial Jeunes" qui ont été encore nombreux cette saison sur les pas de tir. Remerciements aux Initiateurs, entraîneurs. Merci également aux parents et accompagnateurs de ces jeunes lors des compétitions.

Je n'oublie pas non plus nos arbitres qui pour certains répondent positivement à la demande du PCRA pour des arbitrages sur les grandes compétitions qui ont lieu sur le territoire du Comité Régional du Centre Val de Loire, et qui officient lors des concours sélectifs et rencontres jeunes.

Je terminerais en félicitant particulièrement les bénévoles de l'ombre qui permettent à nos clubs d'accueillir les licenciés, et que la Fédération a décidé de mettre à l'honneur lors de l'Assemblée Générale du Comité Régional Centre Val de Loire le 16 Février 2019 à Tours.

- Claude FERRIOU – Médaille d'OR du dirigeant
- Christian PAGE – Médaille d'Argent de l'arbitrage
- Sophie MEUNIER – Médaille de Bronze du dirigeant
- Frédéric PAGE – Médaille de Bronze de l'arbitrage

Merci à vous tous de m'avoir fait confiance durant cette saison et vous souhaite à tous la réalisation de vos projets personnels et sportifs pour cette saison 2019,

Merci à tous de m'avoir écoutée.

Danièle PAGE

Puis Mr Yves Bertouy, maire de la ville de Droué prend la parole. Il remercie l'assemblée d'être présente, et souligne un club drouaisien très motivé.

Mr Bertouy explique que les infrastructures ont été installées par la ville et que celle-ci a assuré toute la partie financière.

La commune de Droué récompense aussi les jeunes par la médaille du jeune le plus méritant, et remercie aussi les bénévoles qui deviennent rares.

2/Bilan financier:

Daniel DESPRES

Lecture du bilan financier de la saison (fourni ce jour).

Le CDTA 41 rappelle qu'il a :

* assumé les dépenses du concours des mixtes en 2018.

* financé les dépenses pour les arbitres formateurs.

* Pas de question de l'assemblée présente.

APPROBATION du BILAN FINANCIER par vote à mains levées :

Contre	0
Abstention	0
Pour	les clubs présents

Les comptes de la saison 2017-2018 sont adoptés.

3/BUDGET PRÉVISIONNEL :

Lecture du budget prévisionnel pour la nouvelle saison (fourni ce jour).

* Le CDTA 41 rappelle la fragilité des subventions à venir.

* Pas de question de l'assemblée présente.

APPROBATION du Budget prévisionnel par vote à mains levées :

Contre	0
Abstention	0
Pour	les clubs présents.

Celui-ci est adopté à l'unanimité
(Date du prochain bilan 31/12/2019).

4/VOTE des DÉLÉGUÉS de la F.F.T.A.:

Les clubs sont appelés les uns après les autres pour voter.

- liste des candidatures reçues pour le poste de **délégué de la F.F.T.A. :**

- 1 candidate : madame **PAGE Danièle**

RESULTAT DU VOTE :

NOMBRE de VOIX OBTENUES à bulletins secrets : 31 NUL : 1

Déléguée F.F.T.A. : est élue : madame **PAGE Danièle.**

5/RAPPORT DES COMMISSIONS :

Commission sportive : Jérôme CHARTRIN.

- informe que l'organisation de la Division Inter Départementale (D.I.D.) est bien «huilée» comme la D.R.
- communique de bons résultats en arc classique pour Vineuil, mais petite déception en arc à poulies pour Vineuil qui «redescendent» en D.I.D. (les scores étant très élevés).
- rappelle le règlement de la D.R. : abandon du 50m pour le 70m.
- l'abandon du fédéral pour les catégories jeunes afin de les faire évoluer directement en FITA.
- il apparaît que pour les jeunes sortant du spécial jeune :
 - * la première difficulté est de passer directement de 20m à 30m pour les benjamins, 40m pour les minimes, 60m pour les cadets et 70m pour les juniors.
 - * la seconde difficulté est financière car l'achat de matériel de compétition implique aux parents d'investir plus rapidement.
- propose une réflexion sur les poussins pour les faire évoluer plus rapidement sur les compétitions interdépartementales ou régionales.
- un constat est fait que les départements reviennent aux concours jeunes sauf l'Indre. Ce qui permet un tremplin vers les concours sélectifs officiels et l'habitude de côtoyer le corps arbitral.
- il est à prévoir dans un avenir proche une augmentation des licences car les TNJ sont onéreux.
- Jérôme nous rappelle un peu d'histoire : nous sommes la plus petite ligue de France !

Commission Formation : Jérôme CHARTRIN

- la formation d'assistant entraîneur fonctionne très bien.
- il y a eu 3 sessions:
 - * 23 participants les 27 et 28 janvier à St Germain du Puy
 - * 21 participants les 22 et 23 septembre à Salbris
 - * 17 participants les 10 et 11 Novembre à Salbris
- formation entraîneur 1 :
 - * 12 participants sur 3 week-ends (14 et 15 Octobre 2017 ,11 et 12 Novembre 2017 et 6 et 7 Janvier 2018)
 - * l'examen final a eu lieu le 10 Mars 2018 à St Jean de Braye avec 7 stagiaires reçus.
- formation entraîneur 2 :
 - * Pas de candidats cette session.
 - entraîneur 1 et 2 disparaissent pour un diplôme plus simple et accessible pour 2019. Il reste une partie orale et une écrite. Le minima des scores restent d'actualité pour entrer en formation.
- Formation continue :
 - * 5 sessions ont eu lieu :
 - * 2 à St Avertin, 1 à St Jean de Braye et 2 à Salbris soit 74 participants avec comme thématiques les modules poussin et fondamentaux techniques en situation. Un module concernait le plateau technique : un entraîneur avec un archer pour travailler sur le terrain et répondre à sa problématique.

Commission Jeunes : Claudine BORGET

PARTICIPANTS :

163 jeunes de poussins à juniors : 102 H et 61 F dont 27 poussins (20H-7F) pour 215 l'an dernier. L'effet Valladont est terminé...

Cela fait 37% de femmes et 63% d'hommes et 17% de poussins. Les proportions restent stables.

Pour cette saison 10 concours ont été organisés

- Chouzy 26 archers
- Lamotte 38
- Vineuil 40
- Salbris 24
- Romorantin 31
- Vendôme 29
- Blois 36
- Selles 27
- Vineuil 23
- Salbris 16

71 Jeunes ont participé à ces concours : 20 poussins dont 4 tirent en N3 et 51 jeunes.

La saison dernière on avait 98 archers (75 jeunes et 23 poussins)

Ca nous donne donc un chiffre de 43% de participants pour 46 % l'an dernier

PARTICIPATIONS

Soit 290 participations en tout (392 la saison passée) donc une nette baisse : 29 en moyenne par concours pour 39 la saison passée.

ASSIDUITE

1 jeune a fait les 10 concours : Emma PERDRIAUX de Lamotte Beuvron. Félicitations !

3 jeunes ont fait 9 concours : pas mal non plus

4 jeunes ont fait 8 concours

5 jeunes ont fait 7 concours

6 jeunes ont fait 6 concours

8 jeunes ont fait 5 concours

8 jeunes ont fait 4 concours

12 jeunes ont fait 3 concours

12 jeunes ont fait 2 concours

12 jeunes ont fait 1 concours

On a donc : - 27 archers (38%) ont fait au moins 5 concours

- 47 archers (66%) ont fait au moins 3 concours et participent au classement annuel

- 24 archers (34%) ont fait moins de 3 concours

C'est un peu plus fidèle que l'an dernier (63% de participants au classement).

Il est toujours un peu dommage de voir des archers qui ne font que le concours de leur club, mais tous les parents ne sont pas motivés de la même façon pour accompagner leurs enfants ou organiser leur déplacement.

QUE SONT ILS DEVENUS ?

J'ai repris la liste des jeunes de la saison 2016/2017 et cherché ce qu'ils avaient fait pendant la saison 2017/2018.

Ils étaient 82 jeunes sans compter les poussins :

- 34 n'ont pas repris de licence : 41%
- 9 n'ont fait aucune compétition : 11%
- 21 sont toujours en spécial jeune : 26%
- 18 sont passés en qualificatif : 22%

Cela fait maintenant 4 ans que je fais ces pourcentages.

	2015	2016	2017	2018
ARRET	29,5%	46%	38%	41%
JEUNES	32%	26%	37%	26%
LICENCE	22%	16%	13%	11%
COMPETITION	16,5%	12%	12%	22%

Même si les résultats sont fluctuants on voit que la courbe générale est tournée vers la compétition, que ce soit en concours jeunes ou en qualificatifs. De moins en moins de jeunes prennent leur licence sans faire de compétition.

SAISON PROCHAINE

8 concours sont prévus : Blois, Chouzy, Vineuil, Salbris, Romorantin (09 02 19), Vendôme (23 03 19), Selles Sur Cher (25 05 19), Vineuil (01 06 19), les 2 derniers étant en extérieur.

La baisse de participation, débutée en 2018, se confirme sur les concours déjà effectués (29,22 ,33 participants). Il faut espérer que ce sera au profit des concours officiels.

CONCLUSION

Quand je regarde un pas de tir avec des jeunes, je me dis que les archers de demain sont là, pourquoi pas ceux de 2024...

Depuis le temps que je les croise, je m'aperçois qu'ils ont finalement peu changé ; il y a toujours les bons et les moins bons, les sûrs d'eux même et les angoissés, les modestes et les glorieux, les garçons et les filles, ceux qui rient et ceux qui pleurent...

Et tout ça fait d'excellents archers...

Donc merci à eux d'être là quel que soit leur façon de tirer, merci à ceux qui les entourent (parents, entraîneurs, arbitres, organisateurs, supporters) tous bénévoles et présents pour le plaisir du tir à l'arc.

Claudine BORGET

Commission Arbitre : Christian PAGE

- Le Département compte 12 arbitres.
- Freddy LARCHET et Christian PAGE ont participé au stage d'arbitre formateur qui se déroulait à Chartres.
- Pour la saison 2018-2019, 3 arbitres stagiaires (Maelle-Éric-Luc) passeront l'examen en novembre.
- Rappel sur les règles du calendrier arbitral.
- il est probable qu'il y est quelques questions sur le « run archery » lors de l'examen en novembre 2019.

6/ ACTIVITE DES CLUBS :

BLOIS ADA

- 35 licenciés (13 jeunes et 22 adultes).
- Le Label obtenu en 2017 n'a pu être renouvelé. Son obtention est assujettie aux nombres de compétiteurs sur les concours durant la saison salle, en extérieur sur le FITA et des équipes : critères manquants au club.
- **Organisations 2017-2018**
 - D'un concours sélectif en salle en janvier.
 - D'un concours sélectif en salle Championnat Départemental en février.
 - D'un concours jeunes en avril avec baisse générale de compétiteurs.
- **Participations 2017-2018**
 - fête des sports organisée par la Ville de Blois en septembre.
 - portes ouvertes de l'Abeille des Aydes en septembre.
 - collègue privé de Boissay en mai avec environ 300 jeunes (ateliers gérés par les professeurs d'EPS) animation gratuite dans le cadre des accords ADA GENERALE et école privée
 - Candé sur Beuvron : «journée Foot» en juillet.
- Félicitations aux archers qui sont montés sur les podiums avec une moyenne de 5 tireurs par concours.

CHOUZY SUR CISSE

- le label de bronze a été décerné pour 2 ans soit les saisons 2018/2019 et 2019/2020.
- 40 licenciés (légère baisse depuis 2016).
- **Organisations 2017-2018**
 - D'un concours spécial jeune en novembre.
 - D'un concours sélectif en salle en novembre.
 - Soirée St Sébastien et galette des rois en janvier au gymnase.
 - Journée barbecue et tirs libres en juin.
- **Participations 2017-2018**
 - Participation de 30% des archers du club sur concours salle sélectif et 15% sur concours Fédéral et FITA. 1 archère a participé sur les concours campagne et 3D.
 - Concours spécial jeune : 6 archers ont participé aux concours dans notre département. 7 ont participé aux concours de ligue (régional) et Lény remporte 1 médaille de bronze.
 - Animation stand de tir à l'arc fête du 14 juillet 2018.
 - forums des associations à Chouzy sur Cisse et Onzain. Ce dernier a amené 14 nouveaux archers au club. Cette manifestation est reconduite en 2019.
 - Animation stand de tir à l'arc fête du sport à Onzain en septembre.

CONTRES A.C.

- 11 licenciés, 3 féminines et 8 hommes.

- Organisations 2017-2018

- soirée St SEBASTIEN en janvier, suivie d'un repas pris en commun.

- D'un concours de tir campagne à Contres en avril.

- journée club en juillet avec un tir à l'oiseau le matin suivi d'un repas et jeux l'après-midi.

- Participations 2017-2018

Malgré la chute de licences, le club a quand même un bilan sportif très satisfaisant. Il a été régulièrement représenté dans le championnat départemental, régional et de France. Les archers comptabilisent 30 podiums en individuel toutes catégories confondues et toutes les disciplines.

DROUE

- 13 licenciés : 9 hommes et 4 féminines. (Petite baisse).

- Organisations 2017-2018

- D'un concours sélectif en salle en janvier.

- Participations 2017-2018

- animation dans un centre de jeunesse en avril.

- Au perch'athlon organisé par l'association "pays du perche en loir et cher" en juillet. Raid sportif comprenant la natation, le tir à l'arc le VTT et la course à pied.

- Forum des associations de Droué en septembre.

LAMOTTE BEUVRON

- 51 licenciés dont 27 jeunes et 24 adultes. Une diminution de 19 archers.

- Poulard Cécile et Le Roch Cédric sont nos nouveaux aides-entraîneurs.

- Organisations 2017-2018

- D'un concours spécial Jeunes en novembre.

- D'un concours sélectif salle en novembre.

- première édition du Trophée des Mixtes demandé par le Comité Départemental en mai.

- repas annuel de fin d'année en juin avec remise aux jeunes et aux adultes des flèches passées dans l'année.

- Participations 2017-2018

- Forum des associations organisées par la commune de Lamotte Beuvron en septembre 2017.

- initiation pour les enfants des écoles privées au Stade des Bruyères en mai.

- Initiation à Chalès pour 200 enfants des colonies de vacances en juillet.

- Repas 'association en fête' organisé par la commune en octobre 2018 et qui permet d'honorer des bénévoles du club. Cette année ce fut les familles Brunet, Helm et Corret. Ainsi que Cécile et Eric, qui n'étaient pas informés. Grosse surprise !

- Une très bonne année sportive en nombreuses participations pour tous nos poussins et jeunes, comme le démontre les résultats obtenus ainsi que leur passage de niveau.

- Notre grande fierté pour cette saison 2017/2018 est notre 2ème place par équipe au classement du département. Bravo à tous nos petits archers.

MONTOIRE

- 27 licenciés : 16 hommes et 11 féminines dont 9 jeunes. Forte diminution (perte de 26 %) et 75% des adhérents sont en «loisirs».
- La délocalisation des installations extérieures a perturbée la saison extérieure 2018, mais le terrain extérieur est maintenant opérationnel.

- Organisations 2017-2018

- D'un concours sélectif en salle en janvier.
- Plusieurs passages de flèches (à différentes périodes, avec de belles réussites).
- Des 50 ans du club le 03 juin avec repas en commun. Une cinquantaine de participants dont certains à l'origine de la création du club. Des animations à base de jeux géants en bois étaient proposées, ainsi que divers tirs sur cibles anglaises et animaux 3D.
- Tir à l'oiseau en extérieur, en juin.

- Participations 2017-2018

- seulement 7 adultes sur les compétitions mais plusieurs podiums.
- Forum des Associations conjointement avec le club de Handball en septembre.
- Démonstration et Initiation au tir à l'arc à Marchenoir à l'occasion de la fête de la St Michel en septembre.
- au défilé du Bouquet Provincial à Angy (60) en mai.
- animation avec initiation lors de la journée d'été organisée par l'entreprise MINIER et destinée à ses collaborateurs avec conjoint et enfants en Juillet.
- initiation à Sougé à l'occasion de la brocante annuelle en août.
- initiation à Lunay, à l'occasion de la fête de la Tarte aux prunes en août.

ROMORANTIN

- 34 licenciés : 8 jeunes et 26 adultes (dont 16 féminines).

Le nombre de licenciés qui avait été un record l'an passé (43) est bien vite redescendu. Notre cas n'est pas isolé puisque qu'il est fait le même constat sur l'ensemble du territoire.

- Organisations 2017-2018

- D'un concours sélectif salle en décembre.
- D'un concours spécial jeune en février.

- Participations 2017-2018

- D'une journée «FESTIMÔMES» réservée aux centres aérés du département, comme tous les ans. Cette saison aura été une saison plus que satisfaisante avec des podiums départementaux ainsi que de très bons résultats régionaux. Félicitations aux 2 archers qui ont notamment représenté le club lors des championnats de France salle, campagne et fédéral (avec à la clé de très belle places). Concernant les jeunes, pas ou peu de participations aux rencontres qui leur sont réservées.

SALBRIS

- 24 licenciés : 14 hommes et 10 féminines (42% de féminines).
- 2018 est tout d'abord l'année de la fin des travaux au vélodrome. Les pailles sont enfin en place et utilisables.
- changement dans la tenue club : elle est désormais grise et bordeaux avec une casquette brodée et une veste également brodée.

- Organisations 2017-2018

- D'un concours spécial jeunes en décembre.
- D'un concours sélectif en salle en décembre.

- Participations 2017-2018

- animation pour Atous'sports 91 à la Pentecôte.
- animation pour cigales et grillons en juillet à Mont Evray.
- animation pour cigales et grillons en août à Mont Evray.
- d'une journée Tir à l'oiseau en juin qui a été très appréciée par les participants qui ont pu découvrir le tir Nature et le tir 3D.
- aux divers championnats départementaux et régionaux, le club a récolté 22 podiums pour 31 participations avec en 2018, le 1^{er} compétiteur avec arc à poulies licencié au club.
- Mention particulière à Floriane GLON qui s'est classée première à chaque concours et a évolué de N2 à AS+.
- sur les 8 jeunes évoluant en 2018 sur les SPJ, il n'en reste plus qu'un seul au 6 novembre 2018.
- le concours jeunes du mois de juin a été abandonné faute de participants.

SELLES/CHER

- 30 licenciés : 3 poussins, 9 jeunes et 18 adultes (baisse de 4 licenciés).
 - 8 compétiteurs adultes et 9 jeunes représentent régulièrement Selles sur Cher, et comptabilisent 59 podiums toutes catégories confondus.
- Le club s'enorgueillit de remporter pour la 2^{ème} année le trophée «Anne-Marie» grâce aux jeunes. Ainsi au classement du loir et cher, le club se hisse sur la 3^{ème} marche du podium.
- Depuis avril, il y a un 2^{ème} entraîneur au club : Freddy Larchet.

- Organisations 2017-2018

- D'un concours sélectif en salle en octobre.
- Saint Sébastien en janvier.
- D'un concours spécial jeunes en mai.
- D'un concours sélectif Fédéral en juin
- D'un concours D.I.D. en juin.

- Participations 2017-2018

- Animation forum des associations en septembre.

VENDÔME

- 27 licenciés dont 14 jeunes (7féminines-7hommes) et 13 adultes (4féminines-9hommes).

- Organisations 2017-2018

- passage de flèches
- d'un concours spécial jeune en mars, participation de 29 archers.
- d'un tir à l'oiseau.
- d'un tir-pic-nique sur cibles inhabituelles. Cela permet un échange entre familles.

- Participations 2017-2018

- initiations et démonstrations en extérieur pour se faire connaître et rapporter des finances pour le club.
- Avec 11 compétiteurs, jeunes et adultes, les résultats sportifs sont satisfaisants avec 2 champions départementaux.

VINEUIL

- 101 licenciés dont 55 jeunes et 46 adultes (72 hommes et 29 féminines).
- l'année 2018 a été marquée par la douloureuse disparition brutale de son ancien président monsieur Dominique LASSALLE.

- Organisations 2017-2018

- d'un concours spécial jeune en salle en décembre.
- d'un concours salle en décembre
- d'un concours spécial jeune en extérieur en juin.
- d'un concours FITA Fédéral en extérieur en juin.
- 2eme manche de DID nord en extérieur en juin.
- journée club au gymnase des Belleries avec les familles en juin : Super journée

Participations 2017-2018

- Février et Mars : école d'ingénieurs (INSA).
 - animation pour le centre de loisirs de Marolles au gymnase des Belleries, grâce à nos retraités en juillet.
 - forum des associations à la salle des fêtes de Vineuil en septembre.
 - de septembre au mois de décembre : Ecole d'ingénieurs (INSA).
- Les résultats sportifs ont été excellents, avec toujours beaucoup de podiums, que ce soit en départemental ou régional.
- à nouveau, Le club de Vineuil finit meilleur club de spécial jeune en 2017-2018.
 - déception pour la descente en DID de l'équipe poulie homme.
 - en revanche, l'équipe DRE réussit à finir 12ème et a raté de peu la montée en 2ème Division Nationale. à Briennon-sur-Armançon en juillet.
 - Félicitations à Benjamin DUCHESNE, vice-champion de France FITA en individuel, catégorie cadets.
 - pour améliorer les résultats des compétiteurs jeunes et moins jeunes, le club a fait appel à Laurie LECOINTRE. Dépense financière importante mais qui a permis de montrer nos postes à améliorer.
 - Franck GRANIT est aide-entraîneur depuis novembre.

7/CALENDRIER CONCOURS SAISON 2019-2020

Point sur le calendrier départemental de la saison (2019-2020).

8/ LABEL

- il faut désormais renouveler la demande tous les ans. Les critères vont être revus mais seront compliqués. De plus, il faudra fournir le P.V. de l'A.G. plus un bilan correct.
- Il est à craindre que beaucoup de label or deviendront argent et argent en bronze.

9/QUESTIONS DIVERSES

- deux (2) questions du club de Montoire reçues par mail:

1*comment avoir le nom des arbitres qui assureront le concours officiel.

- Réponse : l'arbitre du club a un calendrier qui est établi en début de saison avec le responsable du concours, les adjoints et arbitres stagiaires.

2*matériel distribué par la région pourrait il être autre que des cibleries :

- Réponse : non car trop de complication et cela serait du cas par cas.

- questions posées pendant le déroulement de l'assemblée :

* demande de grouper les achats de blasons pour avoir meilleur tarif.

- réponse : non car risque d'impayés trop important. Formule déjà testée.

*déception de la fréquentation très basse des concours de Droué et Montoire avec rythme AB uniquement :

- réponse : ce type de concours permet plusieurs départs avec sa rapidité particulière en rythme A/B. Ce qui peut perturber certains archers qui recherche une convivialité, un confort de tir, un rapport différent au tir à l'arc. A réfléchir sur revenir à la formule traditionnelle pour plus de participants et ne pas avoir la sensation d'avoir tout installé pour si peu ?

- Comme les années précédentes, les chèques de remboursement des indemnités forfaitaires sont distribués aux jeunes, pour leurs participations aux divers Championnats de France. La trésorerie le permettant pour cette année, le Comité Départemental a doublé le montant pour les jeunes. Tifenn, Benjamin, ont été les bénéficiaires ainsi que le club de Vineuil pour les équipes jeunes en DR et DID, ainsi qu'une aide pour le trophée des mixtes.

- le montant de ces aides sera réétudié chaque année lors de la réunion du CD qui a lieu en décembre.

- petit rappel sur la fiche animation : celle-ci est à but de statistiques. Merci de la remplir au mieux.

- il est rappelé qu'il y a beaucoup trop de laisser aller sur les tenues et le trop petit nombre d'archers restants pour les résultats. Ce qui peut ressembler à un manque de respect pour le club qui reçoit. Sur les mandats il est toujours mentionné :

* de porter la tenue de son club ou blanche en salle. Sur un concours parcours il est évident que les tenues peuvent être adaptées aux terrains mais à partir du moment où un archer monte sur un podium, ce dernier doit avoir au moins le maillot du club.

* de l'heure approximative des résultats qui sont dans les 30 minutes en général après la fin de la 2ème série ou le retour du dernier peloton. Ce temps de relâche peut permettre de se détendre et de «papoter» !

- journée tir à l'oiseau pour clôturer l'année sportive : celle-ci sera discutée en C.D. et rapportée aux clubs assez rapidement pour informer les archers. La restauration pourrait se faire avec un traiteur. Le C.D. prendrait une part financière et il serait demandé une somme modique par participant.

- Romorantin organisera le championnat départemental en 2020.

- l'A.G. 2018-2019 aura lieu le Samedi 01 février 2020 à Selles Sur Cher.

La Présidente Danièle PAGE conclut cette AG 2017-2018 en remerciant encore tous les présents.

Fin de séance : 18h

Le Comité Directeur invite les participants à partager le verre de l'amitié.

La présidente

La secrétaire

Danièle PAGE

Patricia GOUINEAU-COLLE

